BIENVENUE AU CLUB

SAISON 2024 – 2025

Club affilié à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc)

Journées Portes-Ouvertes

Les lundis 9 et 16 septembre – 18h45 / 20h15
Le samedi 14 septembre – 10h00 / 11h45
Salle Beausoleil

TARIFS

type de licence	tarif jeune *(de 10 ans à 20 ans)*	tarif adulte	Archers extérieurs (avec licence FFTA)
Licence FFTA Compétition	**95 €**	**130 €**	**35 €**
Licence FFTA club		**123 €**	

La licence FFTA Compétition autorise la participation de l'archer à toutes les manifestations inscrites au calendrier national. Obligatoire pour participer à toute compétition qualificative à un championnat de France.
La licence FFTA Club autorise à pratiquer le tir à l'arc dans les salles du club (Beausoleil et annexe du Palais des Sports, aux horaires indiqués) et sur son pas de tir extérieur (pas de compétitions), ainsi qu'aux compétitions amicales.
Réduction à partir du 2e membre de la famille : **10 €**
Nous sommes éligibles au dispositif PASS'SPORT
Location d'arc : le club peut louer : – un arc d'initiation au prix de **30 €** pour l'année ;
– un arc de progression au prix de **60 €** pour l'année

S'INSCRIRE (durant les portes ouvertes)

Pour tous : attestation validant que les réponses sont toutes négatives au questionnaire santé sinon certificat médical avec mention « non contre-indication à la pratique du Tir à l'Arc ou Tir à l'arc en compétition » et **Adresse de courriel** (archers + parents pour mineurs) .
Pour les moins de 18 ans : une autorisation parentale, une fiche médicale d'urgence, une autorisation de prélèvement contrôle antidopage (à remplir sur place)

ÉCOLE DE TIR

Pour accompagner la progression, des cours sont dispensés pour les débutants par un entraîneur diplômé FFTA aidé de 9 assistant-entraîneurs ou encadrant fédéraux et d'archers expérimentés du club.

COURS POUR ARCHERS DÉBUTANTS
(tous types de licenciés)

Les lundis de 18h30 à 20h15
Les samedis de 9h00 à 10h45

La formation des archers se fait selon la démarche d'enseignement mise en place par la FFTA. Elle privilégie la qualité d'exécution des gestes plus que la performance qui en sera la conséquence. Pour une progression rapide il est recommandé de suivre les **2 séances hebdomadaires** prévues.

DÉBUT DES SÉANCES

Jeunes confirmés	Confirmés	Débutants
Mercredi 11 septembre à 18h À l'annexe du palais des Sports	Jeudi 12 septembre à 18h30 À l'annexe du palais des Sports	Lundi 23 septembre à 18h30 À la salle Beausoleil

PETIT MATÉRIEL et ACCESSOIRES

Il vous faudra acheter un kit minimum de 8 flèches, une palette protège-doigts, une dragonne et un élastique. Le kit est vendu par le club au prix de **65€**. Un carquois vous sera prêté la première année contre un chèque de caution de **22€**.
Selon la morphologie de l'archer un plastron (protège-poitrine) sera peut-être nécessaire (vendu dans les magasins spécialisé) … Pour des achats plus importants (arc, …) il sera prudent de demander conseil.

HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT SAISON SALLE

Jour	Lieu	De	À	Description
Lundi	Salle Beausoleil	18h30	20h15	Cours pour archers débutants [1]
		20h	22h	Tirs libres [2]
Mercredi	Annexe du Palais des Sports NOUVEAU	12h	13h15	Tirs libres [2]
		18h	20h	Entraînement jeunes non débutants
		20h	22h	Tirs libres [2]
Jeudi	Annexe du Palais des Sports	18h30	22h	Tirs libres (compétiteurs)
Samedi	Salle Beausoleil	9h	10h45	Cours pour archers débutants [1]
		10h30	12h	Tirs libres [2]
Dimanche	Annexe du Palais des Sports	15h	18h	Tirs libres [2]

[1] : À partir de la mi-année, ce créneau sera ouvert à tous (tir aux distances de compétitions) . L*'intégration des nouveaux en sera facilitée.*
[2] : les « tirs libres » sont pour archers confirmés jeunes, adultes compétiteurs et non compétiteurs

RECOMMANDATIONS

La tenue traditionnelle du tir à l'arc est blanche, mais nous disposons d'une tenue de club qui vous sera présentée dans l'année. Elle sert en compétition ainsi que pour représenter le Club. Pour l'entraînement une simple tenue correcte est exigée
Portez de préférence une **tenue près du corps**. Le port de **chaussures de sport** est obligatoire pour la salle.
Soyez ponctuels aux cours et évitez d'en manquer : ils suivent une progression conçue pour vous amener au plus vite à la maîtrise du tir à l'arc. En fin de séance, **participez au rangement du matériel mis à votre disposition**.
La politesse (Bonjour, Au revoir), la bonne humeur et le respect des autres sont de rigueur.

N'oubliez jamais que les entraîneurs et archers confirmés qui vous encadrent sont tous des bénévoles.

SÉCURITÉ

Le tir à l'arc n'est pas un sport dangereux à condition de respecter un minimum de discipline. Observez strictement les règles qui vous seront édictées par vos entraîneurs.
Les règles de sécurité sont simples et de bon sens : elles sont obligatoires pour tous les membres du Club. Les « anciens » ont la responsabilité de les expliquer et de les faire respecter au quotidien.
Les tirs sont placés sous la responsabilité de l'archer le plus ancien. Les départs « aux flèches » – départs vers les cibles pour récupérer les flèches – sont signalés pour tous les archers par le responsable de tir.
Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte : ils ne peuvent tirer seuls.
L'usage des pas de tir par des personnes non licenciées ou non adhérentes est interdit. Tout contrevenant engage sa responsabilité.

Il n'y a aucune dérogation à ces consignes de sécurité.

Nous sommes certains que vous accepterez volontiers ces quelques contraintes qui deviendront rapidement, comme pour nous, une saine habitude. En cas de manquement répété à ces règles élémentaires de sécurité et de savoir-vivre, le Bureau pourrait se voir dans la pénible obligation d'envisager une exclusion temporaire voire définitive.

Les membres du Conseil d'Administration sont, bien entendu, à votre disposition pour toute information complémentaire.

LES CONTACTS DES ARCHERS DE SÉVIGNÉ

Site du club : http://www.archers-de-sevigne.com
Mail : archers.de.sevigne@gmail.com
Téléphone : 06 89 96 26 20

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction dans la découverte et la pratique du tir à l'arc.